

A MESSIEURS LES DÉPUTÉS DE LA FRANCE.

MESSIEURS LES DÉPUTÉS,

Des proscrits de Pologne viennent encore réclamer l'hospitalité française. Nos titres à votre appui bienveillant vous sont connus : ce qui reste des débris de notre malheureuse patrie prouve assez que nous n'avons été avares ni de notre fortune ni de notre sang.

Presque tous mutilés, après avoir vieilli soit dans les armées de l'empire français, soit dans les rangs polonais, c'est toujours la cause de la France et celle de la liberté que nous avons défendues.

A l'issue de la dernière guerre, forcés de choisir entre la clémence impériale et l'hospitalité prussienne, nous avons préféré cette dernière.

Là du moins nous n'avons eu que la prison à souffrir ; assimilés, il est vrai, à ces hommes que la société rejette de son sein, nous avons été réduits aux plus vils travaux. Du moment que notre nationalité périsseait, on se croyait en droit de nous traiter avec mépris et inhumanité. Depuis, sans nous avoir consultés, on nous a embarqués pour nous transporter en Amérique ; le mauvais état du navire a forcé le commandant prussien de relâcher au Havre.

Nous avons touché le sol de la France, Messieurs les Députés de la Chambre ; notre seconde patrie ! Ah ne souffrez pas que nous en soyons enlevés. Si les enfants de la Pologne, par leur grand nombre, sont une charge trop lourde pour le pays, nous ne vous demandons, nous, malheureux proscrits, qu'un coin de terre hospitalière. Nous avons l'assurance que nos frères de tous les dépôts qui sont en France partageront avec nous leur pain et leurs ressources. Nous n'avons d'espoir qu'en vous, Messieurs les Députés ; il ne sera pas déçu ; vous accomplirez le plus cher de nos vœux.

Nous sommes, avec le plus profond respect et dévouement,
vos serviteurs.

(*Suivent les signatures, au nombre de 149.*)

Ce 12 janvier 1834, au Havre-de-Grâce, à bord du
vaisseau prussien *Vrou-Elisabeth*.



4869/2

